Conakry, le 25 novembre 2026

Déclaration de Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et des Solidarités à l'occasion de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences basées sur le genre (VBG).

Chers compatriotes,

Cette année, du 25 novembre au 10 décembre, notre pays à l'instar de la communauté internationale, se mobilise à l'occasion des 16 Jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles avec pour thème : **« Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles : garantir la justice, protéger les survivantes, mettre fin à l'impunité ».**

Cette campagne nous rappelle que chaque femme et chaque fille a le droit de vivre en sécurité, dans la dignité et à l'abri de toute forme de violence.

En Guinée, les violences basées sur le genre demeurent une préoccupation. Selon les données nationales disponibles, **80,7 % des femmes âgées de 15 à 69 ans déclaraient avoir subi au moins une forme de violence au cours de leur vie. Les mutilations génitales féminines touchent encore 94,7 % des femmes de 15 à 49 ans, tandis qu'environ 46 % des filles sont mariées avant l'âge de 18 ans.** Derrière ces chiffres, ce sont des vies fragilisées, des droits bafoués et des avenirs compromis.

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre ces violences est une responsabilité collective. Elle engage l'État, les familles, les communautés, les collectivités, les leaders religieux et coutumiers, les médias, la société civile, le secteur privé, les femmes, les hommes et les jeunes.

Landreah, Commune de Dixinn, Conakry, Guinea, BP : 527
Contact : +224 622 37 28 81 Web : mffs.gov.gn

Aucune tradition, aucune croyance et aucune considération familiale ou professionnelle ne saurait justifier la violence, l'humiliation ou la privation des droits fondamentaux. **Protéger nos filles contre les mutilations génitales féminines, les mariages précoces et toutes les formes d'abus, c'est préserver leur santé, leur éducation, leur dignité et leur avenir. Le silence entretient la violence ; la parole, l'écoute et la protection peuvent sauver des vies.**

J'en appelle ainsi aux parents et aux familles à mieux écouter, protéger les enfants, les femmes et maintenir les filles à l'école. J'invite les leaders religieux, coutumiers et communautaires à utiliser leur autorité morale pour promouvoir des valeurs de respect et de protection. J'exhorte les hommes et les garçons à devenir des acteurs du changement. Je demande aux médias, aux associations et aux acteurs du secteur privé à informer sans culpabiliser ni humilier les survivantes, à combattre la banalisation des violences et à encourager le recours aux services compétents.

Aux femmes et aux filles, je réaffirme que nos droits sont légitimes. Nous avons le droit d'être écoutées, crues, protégées et accompagnées, sans jugement ni stigmatisation dans la confidentialité.

Mesdames et Messieurs,

Notre ambition de développement doit aussi être une ambition de dignité et d'inclusion. Le Programme Simandou 2040 porte une vision de transformation économique et sociale de la Guinée. Cette transformation ne pourra être pleinement réussie que si les femmes et les filles bénéficient des opportunités, participent aux décisions et vivent à l'abri des violences. Leur protection, leur autonomisation et leur accès à la justice sont donc des conditions du progrès national.

Sous le leadership du Gouvernement et à travers le ministère de la Femme, de la Famille et des Solidarités, la campagne 2026 sera placée sous le signe **d'une mobilisation nationale de tous autour de trois priorités : garantir l'accès à la justice, protéger les survivantes et mettre fin à l'impunité.**

Landreah, Commune de Dixinn, Conakry, Guinea, BP : 527
Contact : +224 622 37 28 81 Web : mffs.gov.gn

Cet engagement doit se poursuivre bien au-delà du 10 décembre. Chaque institution doit prendre des mesures concrètes. Chaque communauté doit remettre en cause les normes qui entretiennent la violence. Chaque citoyenne et chaque citoyen doit refuser le silence et l'indifférence.

Notre engagement doit se traduire par des actes. Les lois doivent être appliquées, les mécanismes de signalement rendus accessibles et les services de santé, de protection sociale, de sécurité et de justice mieux coordonnés. Chaque survivante doit bénéficier d'un accueil digne, confidentiel et d'un accompagnement adapté. Mettre fin à l'impunité, c'est garantir la justice, prévenir la récidive et renforcer la confiance dans nos institutions.

Ensemble, faisons de la Guinée un pays où aucune femme et aucune fille n'a à choisir entre sa sécurité, sa dignité et son appartenance à sa famille ou à sa communauté. Ensemble, transformons nos valeurs de solidarité en actes de protection. Ensemble, faisons respecter la loi et la dignité humaine.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Mamadi DOUMBOUYA, Président de la République, Chef de l'État, ainsi qu'à Monsieur Amadou Oury BAH, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, pour les efforts consentis en faveur de la promotion et de la protection des droits des femmes et des filles.

Mes remerciements vont au gouvernement, aux institutions républicaines, aux partenaires techniques et financiers, à la société civile, aux leaders communautaires et aux médias pour leur mobilisation constante.

Ensemble, refusons la violence, brisons le silence et faisons respecter la loi.

Vive les femmes et les filles de Guinée !

Je vous remercie.

Landreah, Commune de Dixinn, Conakry, Guinea, BP : 527
Contact : +224 622 37 28 81 Web : mffs.gov.gn